

OFFRE D'EMPLOI

Préposé.e à l'écocentre – permanent (2)

Service des Travaux publics

DESCRIPTION D'EMPLOI

Prêt à transformer chaque déchet en une opportunité écologique ? Tu veux mettre de l'avant ton engagement écologique en guidant la communauté vers un avenir plus durable ? La Ville de Beauharnois recherche deux préposés à l'écocentre pour contribuer à l'obtention d'une ville plus verte.

Ce que nous offrons :

- Salaire entre 24,97\$ et 30,31\$;
- Poste syndiqué, col bleu;
- Horaire atypique :
 - Pour la saison estivale, soit du mercredi précédent la Journée nationale des Patriotes au dimanche suivant la fête du Travail, l'horaire est de quarante (40) heures par semaine. Soit le mercredi de 8 h à 16 h, du jeudi au samedi, de 8 h à 17 h et le dimanche, de 8 h à 13 h.
 - Pour la saison hivernale, l'horaire est de trente-deux (32) heures par semaine, soit du mercredi au samedi, de 8 h à 16 h;
- Équipement de travail fourni;
- Congés payés dans le temps des fêtes;
- 2 congés mobiles;
- 80 heures de maladie;
- Assurance collective et fonds de pension;
- Programme d'aide aux employés;
- Et plus encore !

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Relevant du contremaître – espaces verts et écocentre, le préposé à l'écocentre joue un rôle crucial dans la promotion du recyclage et de la gestion responsable des déchets, en fournissant un service à la clientèle de qualité tout en assurant l'organisation et le bon fonctionnement quotidien du site.

Plus précisément, le titulaire du poste devra :

- Assurer les activités liées à l'entreposage et au tri des matières résiduelles;
- Recevoir et renseigner les usagers au sujet du tri adéquat des matières acceptées et les orienter sur le site;
- S'assurer de la provenance de la clientèle;
- Accepter ou refuser l'accès au site en fonction de la nature des rebuts, de leur origine, de leur volume, etc.;
- À l'occasion, aider physiquement les usagers dans leur déchargement;
- Tenir à jour le registre des fréquentations de l'écocentre;
- Produire sur une base régulière, un rapport sur l'utilisation de l'écocentre;
- Faire le tri des matières résiduelles;
- Assurer la propreté du site (balai sur l'asphalte, balai magnétique, taille-bordures, tondeuse, etc.);
- Être responsable de la qualité et du niveau adéquat des conteneurs;
- Communiquer avec les employés de la municipalité et les sous-traitants, lorsqu'un conteneur commence à être plein ou est contaminé;
- Voir à l'application de la réglementation et de la tarification;
- Exécuter toute autre tâche connexe demandée par le supérieur immédiat.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

Formation et expérience requise :

- Détenir un diplôme d'études secondaires V ;
- Avoir une connaissance des mesures de sécurité à observer ;
- Être en excellente condition physique ;
- Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit, connaissance fonctionnelle de l'anglais ;
- Être apte à utiliser des outils informatiques ;
- Expérience ou domaine d'études liées à l'emploi, sera considéré comme un atout ;
- Formation SIMDUT et RDD constituent un atout.

Connaissances requises :

- Détenir une facilité à communiquer avec la clientèle ;
- Détenir un intérêt marqué pour la gestion écoresponsable des matières résiduelles et le service à la clientèle ;
- Être capable de travailler de manière autonome, avoir de l'initiative ;

DATE D’AFFICHAGE

Tu as jusqu'au **25 juin 2025 inclusivement** pour nous faire parvenir ton curriculum vitae accompagné d'une photocopie des diplômes requis par courriel à rh@ville.beauharnois.qc.ca.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

La Ville de Beauharnois souscrit au principe d'équité en emploi et offre des opportunités d'emploi à tous sans égard à leur sexe, origine ethnique ou tout autre critère de discrimination illégal. Dans ce document, le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.
